

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize,
Le vingt-sept janvier, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Camille Flammarion, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, FRAUX, ALLANIC, CHERON, CHESNEAU, RUSSELL, PRUKOP, SIMON, HUCHET, CHUPIN, CORNETI, BELLIOU, CARNAC, DUBOIS, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER.

Date de convocation

21 janvier 2016

A l'exception de :
Madame MARTIN a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Monsieur DONNE a donné pouvoir à Monsieur LE MAIRE.
Monsieur POUSSET a donné pouvoir à Monsieur GUGLIELMI.
Monsieur CAZIN a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.

Date du
Conseil Municipal

27 JANVIER 2016

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur GUGLIELMI est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents---- 29

Votants ----- 33

11/ ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE – DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOIRE-ATLANTIQUE – AUTORISATION

RAPPORTEUR : Madame DESSAUVAGES, adjointe au Maire

EXPOSE :

Les multi-accueil pornichétins proposent des ateliers de soutien à la parentalité.

Ces ateliers, mis en place depuis 2009 aux Petits Matelots et depuis 2014 aux P'tits Dauphins ont reçu en 2014 et 2015 un soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique à hauteur de 800 €.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à déposer un dossier de demande de subvention de fonctionnement pour 2016 pour un montant de 800 € auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique, dans le cadre des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents et à signer tout acte relatif à cette subvention.

DELIBERATION :

⇒ Vu le dossier de demande de subvention ci-annexé,
⇒ Vu l'avis de la Commission politique éducative – jeunesse – sports en date du 20 janvier 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à déposer un dossier de demande de subvention pour un montant de 800 € auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique dans le cadre des actions de soutien à la parentalité et à signer tout acte relatif à cette subvention.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Claude Pelleteur', written over the official stamp.